



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Question écrite n° 126263

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la mise en place d'une tarification incitative du service des déchets prévue dans le cadre des engagements du Grenelle de l'environnement et notamment de l'engagement n° 243. La réponse ministérielle de la question écrite n° 95198 mentionne la constitution d'un groupe de travail afin de rédiger un projet de texte législatif permettant et encadrant la création de la part variable de la TEOM. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de la réflexion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 126263

**Rubrique :** Impôts locaux

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 17 janvier 2012, page 385

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)